



HAL
open science

Phrnêsis et le principe de précaution - Working Paper

Marie d'Audibert Caille Du Bourguet

► **To cite this version:**

Marie d'Audibert Caille Du Bourguet. Phrnêsis et le principe de précaution - Working Paper. 2026. <hal-05566557>

HAL Id: hal-05566557

<https://hal.science/hal-05566557v1>

Preprint submitted on 25 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

***Phronêsis* et le principe de précaution – Working Paper**

Date : 28/08/2024

Auteur : Marie d'Audibert Caille du Bourguet

Affiliation : Université Côte d'Azur, CRHI

Résumé :

Cet essai explore l'articulation entre la vertu aristotélicienne de *phronêsis* ; entendue comme sagesse pratique, comme capacité délibérative et disposition éthique ; et le principe contemporain de précaution. A partir du Livre IV de *l'Ethique à Nicomaque*, Aristote montre que la *phronêsis* constitue une compétence morale indispensable pour agir dans un monde caractérisé par l'incertitude, l'interdépendance et la multiplicité des conséquences relationnelles de nos choix. L'analyse met en évidence que la prudence, loin d'être une simple retenue, est une forme de responsabilité relationnelle orientée vers l'action juste, contextualisée et transparente. En parallèle, le principe de précaution est présenté comme une réponse normative aux limites de la rationalité décisionnelle face aux risques incertains, aux dommages potentiels et aux enjeux intergénérationnels. L'essai soutient que la *phronêsis* fournit un fondement philosophique au principe de précaution : tous deux exigent une compréhension située, une délibération éthique, une orientation vers la prévention du dommage et une attention aux conséquences à long terme. Leur mise en relation permet de repenser la prise de décision dans les domaines politiques, sociaux et environnementaux, tout en soulignant l'importance d'une sagesse pratique capable de guider l'action dans des contextes de complexité et d'incertitude.

Mots-clés :

Prudence, Aristote, Principe de Précaution, Ethique, Responsabilité relationnelle.

Phronêsis et le principe de précaution

À mesure que nous évoluons dans le monde en tant qu'agents moraux, en tant qu'individus et en tant que membres de divers groupes, nous reflétons dans notre vie quotidienne des pratiques de vertus morales : nous sommes gentils, courageux, disciplinés et amicaux. Cependant, ces vertus sont-elles suffisantes dans notre monde en constante évolution ? Dans un monde où nous devons considérer les risques que nous prenons, ainsi que leurs conséquences pour nous et pour les autres. Je soutiens que si l'on doit prendre des risques, considérer les résultats, négatifs, neutres ou positifs, de ses actions, alors on est responsable, moralement, intellectuellement, émotionnellement, de ses décisions et de leurs conséquences dans sa vie, quels que soient les nombreux domaines dans lesquels il se trouve. les conséquences sont impliquantes. J'avance l'idée d'une responsabilité relationnelle. Par conséquent, dans un monde où chaque décision est intimement liée aux diverses sphères et relations dans lesquelles nous nous engageons en tant qu'individus et agents moraux, quelle autre vertu pourrions-nous ou devrions-nous être prêts à démontrer ? Il semble que la vertu de *phronêsis* ; de la prudence, également comprise comme la sagesse de l'action, qui est une disposition pratique que l'individu a envers ses choix ; est à considérer avec attention. En effet, la vertu de *phronêsis* est liée à ce que l'on peut considérer comme contingent, à ce qui concerne les affaires humaines (*φρόνησις*), cela peut être autrement défini comme une sagesse pratique. Ce qui signifie que *la phronêsis* est une pratique de sagesse, considérant notre action constituée dans le temps, *la phronêsis* est une vertu que tout agent moral doit avoir et dont on doit démontrer la capacité afin de tenir compte de ses actions dans le présent sans oublier celles accomplies. dans le passé ni les nombreuses conséquences relationnelles possibles qu'elles entraînent. Je pense que l'agent moral doit être prudent, prudent, dans le sens où sa compréhension doit être capable de le conseiller sur les actions et les choix qui s'offrent à lui. L'éthique n'est donc que toujours présente, même si les agents moraux agissent avec une profonde préoccupation pour l'avenir.

Puisque je considère le principe aristotélicien de *phronêsis* , je considère de près l'*Éthique à Nicomaque*¹ , en particulier le livre VI. Selon le philosophe, *la phronêsis* est une vertu intellectuelle, c'est-à-dire qu'elle participe à l'excellence de l'esprit. Une vertu est une

¹ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin, Paris, 1990.

capacité acquise, une compétence, une habitude, *une disposition de l'esprit* à agir et à ressentir certaines manières. C'est le résultat d'une pratique, d'exercices. Puisque *la phronêsis* est considérée comme une vertu, elle est, par sa propre définition, la meilleure habitude dans son domaine ou type d'activité spécifique. Il faut comprendre que *la phronêsis* est une vertu non théorique, elle intervient, elle prescrit, elle s'occupe de ce qui peut changer ou être amené à l'existence, selon ce qu'on fait ou ne fait pas. Cela concerne des choses que nous faisons nous-mêmes et que nous pouvons contrôler, comme les choses que nous décidons, choisissons, initions, modifions, développons, arrêtons, ou toute autre action dont les variables dépendent absolument de nous et de nos décisions d'évoluer et de changer.

Comprendre que *la phronêsis* est une manière d'utiliser nos capacités intellectuelles, notre *lógos*, c'est une manière de raisonner ou d'argumenter sur ce qu'il faut faire. Il s'agit d'un raisonnement de type délibératif, c'est-à-dire qu'il recherche et pèse les arguments, leurs avantages et leurs inconvénients, en considérant les particularités d'une certaine situation dans laquelle nous pourrions nous trouver. En tant que capacité délibérative, *la phronêsis* est intrinsèquement attachée ontologiquement à toute autre vertu, l'amitié, le courage, la justice, etc. Ce qui signifie qu'on ne peut pas être prudent sans être éthiquement bon. Pour agir d'une manière éthiquement bonne, nous devons agir correctement, c'est-à-dire : nous devons faire à la fois ce qui est bien, ce qui est correct et ce qui est bon. Pour être vraiment vertueux, en tant qu'agents moraux, nos actions doivent provenir d'une disposition vertueuse et être faites avec la bonne raison ou la bonne justification, et *phronêsis* est la bonne raison dans une telle affaire. Ainsi, *la phronêsis* est en elle-même une vertu éthique, une vertu de caractère.

Par conséquent, *phronêsis* délibère sur la façon dont je devrais être juste, juste, amical, courageux, attentionné par rapport aux autres ici et maintenant, aux personnes ayant des besoins différents, des souhaits différents, des façons différentes de penser et de percevoir le monde, des façons différentes de connaître qui je suis et ce que je pourrais signifier pour eux, tout en respectant leur autonomie, leur esprit pensant et leur volonté, distincts des miens en tant qu'individus et agents moraux eux-mêmes. En tant que tel, il n'existe aucun précepte, aucune instruction précise sur la manière de le faire. Cette vertu n'essaie pas de manipuler, de persuader ou de séduire les autres, elle présente sa propre pensée et les raisons pour lesquelles elle décide et agit de certaines manières, aussi ouvertement et de manière transparente que possible au jugement attentif des autres et de soi-même, afin de montrer, pour convaincre.

Nous comprenons que *la phronêsis* consiste à considérer où en sont les autres, émotionnellement et intellectuellement, dans leurs compétences, leurs attitudes, en essayant

de trouver la bonne chose à faire. Cependant, *la phronêsis* ne peut pas utiliser ces circonstances de manière manipulatrice, en établissant un programme manipulateur, sans se ruiner en tant que vertu. En tant que tel, *le phronês* doit savoir gérer le comportement égoïste, stratégique et manipulateur des autres sans le devenir, mais aussi sans laisser un tel comportement prévaloir chez les autres. C'est pourquoi *la phronêsis* est à la fois éthique et intellectuelle. Nous reprocherions à quelqu'un d'oublier ou de négliger l'exercice intellectuel consistant à traiter équitablement les autres, parce que s'abstenir consciemment et volontairement de délibérer sur les avantages et les inconvénients de ce qu'il faut faire serait considéré comme une déficience éthique, et parce que nous blâmerions quelqu'un de délibérer simplement de manière une mode intelligente à d'autres fins, probablement contraires à l'éthique, tout en traitant avec les autres.

De plus, *la phronêsis* diffère de la rhétorique pure, car elle recherche ouvertement la meilleure chose à faire, pesant les arguments, elle n'est pas délibérément persuasive. Nous pensons que la véritable délibération est le plus souvent ouverte. De telle sorte que l'aspect le plus important de *la phronêsis* est qu'elle traite de circonstances particulières en rapport avec l'action.

Une fois qu'on a compris qu'il nous fallait la vertu de *phronêsis* Afin d' être de meilleurs agents moraux dans le monde, pour nous-mêmes et dans nos relations avec les autres, nous devons réfléchir profondément à chaque décision que nous prenons et à notre responsabilité relationnelle envers les autres, en tant qu'individus faisant partie de nombreux groupes et écosystèmes imbriqués et imbriqués. Là intervient le principe de précaution.

Le principe de précaution², également connu sous le nom d'approche de précaution, est une large approche épistémologique et philosophique des innovations, des choses, des actions, des choix et des politiques susceptibles de causer des dommages en l'absence de connaissances scientifiques approfondies ou spécifiquement liées à un sujet. Il met l'accent sur la prudence, la pause et la révision avant de se lancer dans de nouvelles innovations, idées, politiques et choix qui peuvent s'avérer désastreux. Le principe de précaution a été promulgué

² UNESCO, *Le principe de précaution*, Paris, 2005.

en philosophie comme moyen de modifier l'éthique afin que les effets lointains de ses actions soient pris en compte, prescrivant ainsi qu'il faut agir pour que les effets de ses actions soient compatibles avec la permanence de la véritable vie humaine. Le principe de précaution nous oblige à agir de telle manière que nos actions, choix, politiques, innovations, etc. actuels ne compromettent pas les conditions d'une continuation indéfinie de l'humanité sur Terre.

Il y a trois motivations principales derrière l'hypothèse d'un principe de précaution. Premièrement, cela découle d'un profond mécontentement quant à la façon dont les décisions ont été prises dans le passé : souvent, les alertes précoces ont été ignorées, entraînant des dommages importants qui auraient pu être évités grâce à des mesures de précaution prises en temps opportun. Cette motivation en faveur d'un principe de précaution repose sur des preuves inductives selon lesquelles nous devrions réformer, voire remplacer nos pratiques actuelles de réglementation des risques, en exigeant que l'incertitude ne soit pas une raison pour l'inaction. Deuxièmement, il exprime des préoccupations morales spécifiques, généralement liées à l'environnement, à la santé humaine et aux générations futures. Cette deuxième motivation est souvent liée à l'appel à la durabilité et au développement durable afin de ne pas détruire des ressources importantes pour des gains à court terme, mais de laisser aux générations futures un environnement intact. Troisièmement, les principes de précaution sont présentés comme des principes de choix rationnel dans des conditions d'incertitude et d'ignorance. En règle générale, la théorie de la décision rationnelle est bien adaptée aux situations dans lesquelles nous connaissons les résultats possibles de nos actions et pouvons leur attribuer des probabilités. Cependant, la situation est différente pour l'incertitude de la théorie de la décision ; c'est là que nous connaissons les résultats possibles mais ne pouvons pas leur attribuer aucune ou aucune probabilité significative et précise ; ou l'ignorance de la théorie de la décision ; c'est là que nous ne connaissons pas l'ensemble complet des résultats possibles. Cependant, il est loin d'être clair qu'il s'agit de la manière la plus rationnelle de décider quand nous manquons d'informations importantes, et les enjeux sont élevés. Les principes de précaution constituent une proposition visant à combler cette lacune.

Il existe trois catégories dans l'idée de principes de précaution qui sont des principes directeurs d'action ; ils nous disent quelle ligne de conduite choisir dans certaines circonstances ; il existe également un ensemble de principes épistémiques ; qui nous disent ce que nous devrions raisonnablement croire dans des conditions d'incertitude ; et principes procéduraux ; qui expriment les exigences en matière de prise de décision et nous indiquent comment nous devons choisir un certain plan d'action. Ces catégories peuvent se chevaucher,

par exemple lorsque les principes directeurs d'action ou de décision sont accompagnés d'au moins quelques indications sur la manière dont ils doivent être appliqués.

Je voudrais considérer une interprétation des principes de précaution comme des principes directeurs d'action, qui souligne que les principes doivent être interprétés et concrétisés en fonction du contexte spécifique. On pourrait alors considérer le principe de précaution comme un principe de vertu, en interprétant le principe de précaution en utilisant la prudence comme une vertu. De cette manière, « prudent » est interprété comme un terme de vertu qui fait référence à une propriété d'un agent. Il est possible d'identifier ce que ferait l'agent vertueux, soit parce que cela semble évident, soit parce qu'un accord peut être conclu. Interpréter un principe de précaution comme un principe de vertu évitera les objections d'extrémisme et de paralysie, car il met l'accent sur une prise de décision équilibrée et sensible au contexte. Il est peu probable que l'agent vertueux choisisse des lignes d'action qui auront, à long terme, des effets globalement négatifs ou qui s'auto-réfutent. Une autre façon de considérer les principes de précaution comme des principes directeurs pour l'action consiste à considérer les principes de précaution comme une alternative au maximin et à d'autres stratégies de prise de décision dans des situations où nous manquons du type de preuves empiriques dont nous aurions besoin. Ainsi, selon cette ligne de pensée, on pourrait considérer qu'il convient de prendre des mesures raisonnables pour prévenir des menaces plausibles et graves, après avoir considéré les principes de précaution comme des mesures raisonnables. La gravité d'une menace est liée à son potentiel de préjudice, ainsi qu'au fait que le dommage éventuel soit considéré ou non comme réversible. Nous devons souligner que le caractère raisonnable est un concept très pragmatique et spécifique à une situation. Les réponses raisonnables doivent être efficaces, proportionnelles à la nature de la menace, adopter une attitude réaliste face à la menace, être rentables et appliquées de manière cohérente. Cela nous montre que la question de savoir quand une menace doit être considérée comme suffisamment plausible pour justifier des mesures de précaution est très importante pour l'application d'un principe de précaution qui guide l'action.

Jusqu'à présent, nous avons compris que les principes de précaution constituent une stratégie que nous pouvons tous employer dans notre processus décisionnel, tout en cherchant à anticiper et à prévenir les dommages causés à nous-mêmes et aux autres, à la société ou à l'environnement face à des risques incertains. Je suggère que nous pouvons facilement intégrer *la phronêsis* dans notre compréhension des principes de précaution et qu'elle peut être comprise sous plusieurs aspects. Premièrement, les deux concepts nécessitent une

compréhension approfondie et contextuelle. Tout comme *la phronêsis* exige une compréhension globale de la situation, le principe de précaution exige également une compréhension approfondie des risques et des avantages potentiels associés à une action ou une politique particulière. Cela inclut la compréhension des contextes scientifiques, sociaux et environnementaux. Deuxièmement, les deux mettent l'accent sur la prise de décision éthique : alors que le principe de précaution est axé sur la prévention des dommages, *la phronêsis* implique de prendre des décisions qui sont bénéfiques non seulement pour l'individu, mais aussi pour la communauté dans son ensemble. Troisièmement, la prudence est un aspect clé à la fois de *la phronêsis* et du principe de précaution. Dans des situations d'incertitude ou de connaissances incomplètes, les deux principes plaident en faveur d'une approche prudente. Enfin, les deux sont orientés vers l'action. Il ne s'agit pas uniquement de compréhension théorique, mais aussi d'application de cette compréhension pour prendre des décisions concrètes. Par conséquent, nous pouvons comprendre que *la phronêsis* est considérée comme fournissant un fondement philosophique au principe de précaution. Cette relation entre *la phronêsis* et le principe de précaution met en évidence l'importance de la sagesse pratique dans les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision.